



Résumé de rapport
**Diplômés de l'enseignement
postsecondaire ayant une incapacité**

2026



Résumé de rapport : Diplômés de l'enseignement postsecondaire ayant une incapacité

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

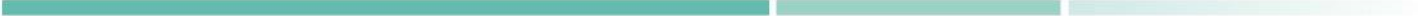
© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2026

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

PDF

N° de cat. Em20-219/2026F-PDF

ISBN 978-0-660-98844-3



Titre du rapport : Diplômés de l'enseignement postsecondaire ayant une incapacité : Transition vers le marché du travail, caractéristiques de l'emploi et endettement des étudiants

Auteur du rapport : Amirabbas Mofidi

Pourquoi cette étude

Cette étude examine la situation des jeunes Canadiennes et Canadiens ayant une incapacité sur le marché du travail après avoir terminé des études collégiales ou universitaires. Elle porte sur leurs transitions de l'école au travail et sur leurs résultats en matière d'emploi. L'étude utilise les données de l'Enquête nationale auprès des diplômés de 2018 de Statistique Canada. L'enquête de 2018 était la première à recueillir des données sur les expériences des diplômés ayant une incapacité.

Ce que nous avons fait

La recherche porte sur les personnes ayant une incapacité âgées de 18 à 35 ans qui ont obtenu leurs diplômes en 2015 d'un établissement public d'enseignement postsecondaire (c'est-à-dire des collèges et des universités). Elle compare leur transition vers le marché du travail à celle des personnes qui n'ont pas d'incapacité. L'objectif est de mieux comprendre les défis auxquels font face les personnes ayant une incapacité et de contribuer à améliorer les politiques qui les soutiennent.

Ce que nous avons trouvé

Cette étude met en lumière les différences dans la transition de l'école au travail et dans les résultats sur le marché du travail entre les diplômés postsecondaires ayant une incapacité et ceux n'ayant pas d'incapacité. Elle présente des résultats dans plusieurs domaines clés.

Premièrement, la prévalence de l'incapacité était importante. En 2018, environ 1 jeune diplômé postsecondaire sur 4 (environ 75 790 personnes) avait une incapacité ayant une incidence sur sa vie quotidienne. La plupart avaient des incapacités légères. Les types d'incapacité les plus courants étaient :

- celles liées à la santé mentale (58 %)
- celles liées à la douleur (41 %)
- celles liées à l'apprentissage (17 %)



Deuxièmement, des différences démographiques ont été observées. Les diplômés ayant une incapacité étaient plus susceptibles d'être des femmes et moins susceptibles d'être des immigrants ou issus de groupes racisés que ceux n'ayant pas d'incapacité.

Troisièmement, les résultats en matière d'emploi variaient. Un moins grand nombre de diplômés ayant une incapacité occupaient un emploi (86 %), comparativement à ceux n'ayant pas d'incapacité (90 %). Les diplômés ayant une incapacité étaient :

- moins susceptibles de travailler dans des emplois en gestion ou dans des domaines scientifiques
- plus susceptibles de travailler dans les secteurs de la vente, des services, des arts et de la culture

Quatrièmement, la qualité de l'emploi était moindre pour les diplômés ayant une incapacité. Ils étaient plus susceptibles :

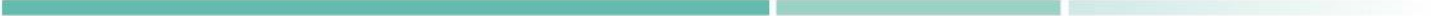
- de travailler à temps partiel ou dans des emplois temporaires
- d'occuper un emploi sans lien avec leur domaine d'études
- d'être surqualifiés pour leur poste
- d'être insatisfaits de leur travail

Cinquièmement, les gains étaient plus faibles. En 2018, le revenu annuel médian des diplômés ayant une incapacité était de 44 991 \$, comparativement à 49 988 \$ pour ceux n'ayant pas d'incapacité.

Enfin, la dette étudiante représentait un fardeau plus lourd. Un plus grand nombre de diplômés ayant une incapacité avaient des prêts étudiants (63 % contre 51 %). Trois ans après l'obtention de leurs diplômes, moins d'entre eux avaient remboursé leur dette, et leur dette restante moyenne dépassait toujours 20 000 \$.

Ce que cela signifie

Dans l'ensemble, l'étude met en évidence des disparités persistantes dans les résultats en matière d'emploi entre les diplômés postsecondaires ayant une incapacité et ceux sans incapacité. Les résultats reflètent potentiellement des défis et des obstacles plus larges à l'accès équitable à un emploi de qualité et à la stabilité financière pour les personnes ayant une incapacité. L'étude appuie les priorités stratégiques d'EDSC en éclairant les politiques visant à améliorer les possibilités d'emploi et le bien-être financier des personnes ayant une incapacité.



Contactez-nous

Direction générale des politiques stratégiques et des services, Direction de la politique sociale, Division de la recherche sociale

Courriel : esdc.nc.sspb.research-recherche.dgpss.cn.edsc@hrsdc-rhdcc.gc.ca